

Services à la personne :

ADOMIS assure l'aide à l'autonomie

La nouvelle vient de tomber : l'agence ADOMIS d'Annonay en Nord-Ardèche a obtenu son autorisation pour intervenir auprès des bénéficiaires ayant une prise en charge APA (allocation personnalisée d'autonomie) pour les seniors et PCH (prestation de compensation du handicap) pour les personnes en situation de handicap.

Un petit tour d'horizon des prestations que propose désormais la société nord ardéchoise de service à la personnes, avec sa gérante Audrey Marco.

Quels sont les fondamentaux d'ADOMIS ?

Audrey Marco C'est d'abord l'entretien ménager chez les actifs et les retraités, qui comprend la gestion du linge, l'aide au repassage, l'entretien de la maison, le nettoyage des pièces à vivre... ADOMIS, c'est aussi la garde d'enfants de plus de 3 ans, avec l'accompagnement à l'école et aux activités extrascolaires, l'aide aux devoirs et dans les tâches quotidiennes.

Et maintenant, 6 mois après notre ouverture, le Conseil départemental vient de nous délivrer une autorisation nous permettant de développer la prise en charge de la dépendance, en favorisant l'aide à l'autonomie.

ADOMIS Annonay est désormais présent sur les 3 axes du service à la personne : l'entretien ménager, la garde d'enfants de plus de 3 ans et l'aide à l'autonomie.

Les prestations d'aide à domicile permettent de bénéficier d'une réduction fiscale de 50%.

Pourquoi ouvrir ADOMIS à l'aide à l'autonomie ?

A.M. La prise en charge dépendance, c'est notre cœur de métier et il y a un réel besoin vu la population vieillissante sur le bassin annonéen. Nous avons beaucoup de demandes d'aide dans les actes de la vie quotidienne pour des personnes ayant une prise en charge APA ou PCH.

Pour ne rien vous cacher, le public attendait avec impatience notre autorisation du Conseil départemental. Et pour répondre à cette demande, j'ai déjà du personnel compétent en poste, mais je vais aussi devoir embaucher pour compléter mes équipes d'auxiliaires de vie et d'assistantes de vie aux familles.

En quoi consiste cette aide à l'autonomie ?

A.M. ADOMIS accompagne les bénéficiaires de l'APA ou de la PCH dans tout ce qui est gestion de la vie quotidienne, du lever jusqu'au coucher, à l'exclusion des soins.

Nous prenons en compte les besoins spécifiques de la personne aidée : accompagnement aux courses, préparation des repas, aide à la toilette, transfert, entretien courant du linge et du logement, compagnie pour soulager l'aidant



Avec ses équipes d'aides à domicile ADOMIS, Audrey Marco étend son offre de services à la personne de qualité et adaptés à chaque besoin. (photo © Philippe ANDRÉ)

familial, mais aussi toutes sortes d'activités ludiques ou culturelles.

Pourquoi faire appel à ADOMIS ?

A.M. La qualité du service rendu est un point-clé de notre travail. Nous assurons une prise en charge rapide et une stabilité des plannings et des intervenants. Je me rends au domicile des clients pour évaluer les besoins de chaque personne, en me rendant compte du contexte dans lequel la personne vit, afin d'adapter au mieux les interventions par rapport aux attentes des usagers. De plus je présente systématiquement chaque nouveau salarié. Nous appliquons les tarifs du Conseil départemental et ne demandons pas de frais de cotisation, de dossier, d'adhésion ni de déplacement.

ADOMIS

services à la personne

21, rue Sadi-Carnot

07100 ANNONAY

Tél. 04 75 33 81 20

et 07 71 78 23 47

Internet :

www.adomis-nord-ardeche.com